
La Commission des jeunes, un gadget

ÉDITORIAL

JUSTIN FAVROD

RESPONSABLE
DE LA POLITIQUE VAUDOISE



Le canton de Vaud recrute. Il cherche une vingtaine de jeunes de 14 à 18 ans pour constituer la Commission des jeunes cantonale. Une idée née de l'Assemblée constituante, qu'Anne-Catherine Lyon doit mettre en œuvre. Restait à lui trouver un usage. Cette commission servira donc à donner son avis sur les projets de lois concernant les jeunes et à proposer des idées au Conseil d'Etat.

La consultation est un mal fort répandu dans le canton et à la Confédération: chaque jour, des classeurs se remplissent des déterminations venant de milieux les plus divers. Dans les faits, il est bien rare que ce travail titanesque aboutisse à un résultat concret. Quant aux propositions, un acteur proche du terrain remarque: «Voilà quinze ans que l'on sait ce que veulent les jeunes: des bus le soir, des skateparks et une meilleure cuisine à la cantine!» Les aspirations de la jeunesse sont en général connues de ceux qui lui sont proches. Cela tombe bien, puisque ce sont les communes, creusets de la proximité civique, qui se chargent de répondre aux demandes des adolescents. Une fois ces demandes satisfaites,

il arrive bien souvent que les conseils meurent de leur belle mort.

On rétorquera que le plus important est de faire participer les jeunes à la vie publique. Leçon très réaliste de civisme... Mais là encore, il est permis de douter de l'utilité de la Commission des jeunes cantonale: seuls les convaincus sont conviés à la table. En effet, il faudra être membre d'un Conseil de jeunes au sein d'une commune ou d'une association pour arriver à l'échelon cantonal. On ne fera pas venir les jeunes qui sont aujourd'hui en marge.

Cette commission, au lieu de devenir un laboratoire d'idées, servira plutôt de vivier dans lequel pêcheront les partis. D'accord, c'est déjà ça.

LIRE EN PAGE 20